

[Text]

Senator Marshall: As a member of the opposition, I am concerned about the confusion which always arises when two or more committees are sitting at the same time. Due to the fact that we in the opposition are low in numbers, it will be very difficult for us to attend all of the meetings. Since Wednesdays have been allotted for committee work, there should be no overlapping of committees. Committee members like to attend their meetings and participate.

The Chairman: I could not agree with you more. However, there are times when we are dealing with bills which have to be reported fairly soon but when it comes to any studies the committee may be doing, we should be able to arrange it so that we do not interfere with other committees.

We need a motion that the committee print copies of its Minutes of Proceedings and Evidence. How many copies do we usually print?

Mr. Bouffard: One thousand.

Senator Rousseau: I so move.

Senator Haidasz: With regard to the Canada Health Act, perhaps we should print more copies, but I guess we can change the number at any time.

The Chairman: That's right. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We also need a motion to the effect that the chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

Senator Marshall: I so move.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Marshall: What is a quorum?

The Chairman: Four.

Senator Haidasz: Does that include the chairman?

The Chairman: Yes.

Senator Haidasz: So it is the chairman plus three?

The Chairman: But I think that we can hear witnesses with less than that number.

Senator Marshall: That is the object of the motion.

The Chairman: I do not know whether I should put this on the record, but I believe that a committee of 12 is too small. I think we should have at least 15 members because it is difficult to get a quorum and many senators are interested in many of the different subjects but are unable to attend the meetings because we are limited in number.

[Traduction]

Le sénateur Marshall: En tant que membre de l'Opposition, je me déssole de la confusion qui survient toujours lorsque deux ou plusieurs comités siègent en même temps. Étant donné notre infériorité numérique, du côté de l'Opposition, il nous est très difficile d'assister à toutes les réunions. Puisque la journée du mercredi est réservée aux travaux des comités, il ne devrait pas y avoir de conflits d'horaire. Tous les membres devraient participer aux réunions de leurs comités.

Le président: Je suis entièrement d'accord avec vous. Toutefois, il nous arrive parfois d'étudier des projets de loi sur lesquels il faut soumettre un rapport dans les plus brefs délais. En ce qui concerne les autres travaux dont nous sommes saisis, nous devrions cependant pouvoir nous organiser pour ne pas siéger en même temps que d'autres comités.

Nous avons besoin d'une motion pour que le Comité fasse imprimer des exemplaires de ses procès-verbaux et témoignages. Combien d'exemplaires imprimons-nous habituellement?

M. Bouffard: Mille.

Le sénateur Rousseau: Je présente cette motion.

Le sénateur Haidasz: Nous devrions peut-être faire imprimer un plus grand nombre d'exemplaires dans le cas de la Loi canadienne sur la santé. Mais je suppose, que nous pouvons en obtenir d'autres à n'importe quel moment?

Le président: C'est exact. Les honorables sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous avons également besoin d'une motion autorisant le président à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression même à défaut de quorum.

Le sénateur Marshall: Je présente cette motion.

Le président: Les honorables sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Marshall: Combien de membres faut-il pour avoir quorum?

Le président: Quatre.

Le sénateur Haidasz: Y compris le président?

Le président: Oui.

Le sénateur Haidasz: Il faut donc trois membres plus le président?

Le président: Mais je crois que nous pouvons recevoir des témoignages avec moins de quatre membres.

Le sénateur Marshall: C'est le but de la motion.

Le président: Je ne sais pas si je devrais faire une telle remarque en public, mais je crois qu'un comité de douze est trop petit. Nous devrions avoir au moins quinze membres car il est difficile d'obtenir le quorum. Beaucoup de sénateurs s'intéressent aux diverses questions débattues ici, mais sont incapables d'assister aux réunions en raison de notre nombre trop restreint.